

Dossier de presse

Désignation des lauréats de l'appel à projets « Mobilier urbain et sécurité sur les places du Grand Paris Express »

16 avril 2019

Grand Paris Express : découvrez les 4 projets pour le mobilier urbain et la sécurité sur les places du Grand Paris

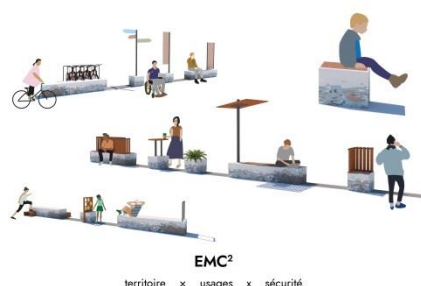
Stéphane Beudet, vice-président d'Île-de-France Mobilités et président de l'Association des maires d'Île-de-France (AMIF), Laurent Probst, directeur général d'Île-de-France Mobilités et Thierry Dallard, président du directoire de la Société du Grand Paris, ont désigné aujourd'hui les lauréats de l'appel à projets visant à inventer les espaces publics de demain sur la thématique « Mobilier urbain et sécurité sur les places du Grand Paris ».

Les quatre lauréats mettront en place leur innovation sur l'Esplanade Jean Moulin à Bobigny (93) :



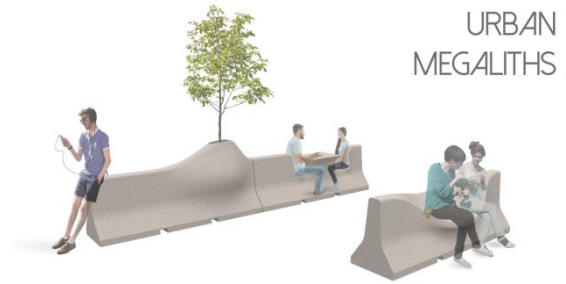
Citeflor : la solution **CityMur® Protect** propose l'association originale du béton et du végétal pour une sécurité apaisée des espaces publics. Tous les éléments sont modulables et les agencements multiples en fonction du désir des usagers et de l'utilisation de lieu où les éléments sont installés.

Agence Michel Tortel : la solution **Les mots protègent** propose des blocs anti-bélier en béton en forme de lettre fixés dans le sol. Les lettres sont indépendantes les unes des autres et peuvent être déplacées pour créer une infinité de mots.



AREP / Cronos : la solution **EMC²** propose de transformer une problématique sécuritaire en un mobilier issu du territoire et adapté à son environnement. La fabrication fait appel au réemploi et au recyclage de matériaux provenant des chantiers de démolitions et de terrassements. La gamme de mobilier est adaptée à tous les utilisateurs (homme, femme, adulte, enfant, employé de bureau, retraité, sportif, cycliste, PMR...).

Graphite Studio / C&E ingénierie : la solution **Urban Megaliths** est un mobilier urbain de sûreté, issu de la déformation organique d'une glissière en béton. Banc, jardinière, table et parking à vélos... il se décline et s'assemble pour créer des micro-espaces pour accueillir les passants.



C'est un jury composé de représentants de la Ville de Bobigny, de la Préfecture de Seine-Saint-Denis, d'Île-de-France Mobilités, de la Société du Grand Paris et de l'AMIF qui a désigné les quatre lauréats. Au total, 56 candidatures ont été reçues.

« Le Grand Paris Express et particulièrement ses gares, transformeront demain des quartiers de ville. Outre l'intégration de ces objets architecturaux dans le contexte urbain, les fonctionnalités induites par ces nouveaux lieux d'intermodalité sont à réorganiser et à repenser. Cet appel à projets par l'innovation et la diversité des solutions proposées est une réponse adaptée à cet exercice prospectif. Je me réjouis du partenariat entre la Société du Grand Paris, Ile-de-France Mobilités et l'AMIF. Cette démarche collaborative entre les acteurs du transport et les collectivités est à mon sens indispensable à la réussite du projet. »

**Stéphane Beudet, président de l'Association des maires d'Ile-de-France,
vice-président d'Ile-de-France Mobilités**

« Le Grand Paris Express est un projet formidable qui va s'insérer dans un réseau de mobilités existant très complexe. Nous devons veiller à ce que les interconnexions du Grand Paris Express avec toutes les autres mobilités soient optimales : le train, le métro, le tramway, les bus, le vélo, les voitures, les nouvelles mobilités. Les gares du Grand Paris doivent être conçues pour que les échanges entre les modes et les mobilités soient rapides, faciles, et sécurisée. C'est un défi passionnant. Il est relevé avec brio par des propositions innovantes chaque année, depuis le début des appels à projets que nous portons avec la Société du Grand Paris depuis 3 ans et depuis l'année dernière avec l'AMIF. »

Laurent Probst, directeur général d'Ile-de-France Mobilités

« Le succès de cet appel à projets le démontre encore une fois, le Grand Paris Express est vecteur d'innovations. Nous voulons faire des gares du Grand Paris Express des lieux de vies et d'échanges, cela passe par un mobilier urbain esthétique qui réponde au cahier des charges de sécurisation des lieux publics. Les expérimentations sont un moyen concret de mesurer la pertinence des solutions envisagées et leur adéquation aux besoins des habitants. C'est dans cet esprit de co-construction et d'anticipation que nous voulons réussir la conception de ces futures places du Grand Paris ».

Thierry Dallard, président du directoire de la Société du Grand Paris

C'est la troisième fois que la Société du Grand Paris et Île-de-France Mobilités sont à l'initiative d'un appel à projets visant à anticiper l'aménagement des espaces publics et la mobilité dans les futurs quartiers de gare.

D'abord entre octobre 2017 et mars 2018, cinq solutions innovantes de mobilité ont ainsi été testées. Puis, depuis octobre 2018, cinq solutions pour améliorer le parcours voyageurs sont en place autour de 5 futures gares du GPE.

La somme des expérimentations que la Société du Grand Paris et Île-de-France Mobilités auront testé dans le cadre de ce programme, offrira une vision d'ensemble pour réussir la conception des futures places du Grand Paris et apporter la garantie aux voyageurs qu'ils trouveront, demain, réponse à leurs besoins.

À propos d'Île-de-France Mobilités

Île-de-France Mobilités, autorité organisatrice des mobilités durables dans l'ensemble de la région, financera le fonctionnement du Grand Paris Express ainsi que les rames de métros qui y circuleront. Elle sera garante de la fiabilité et de la qualité de service des nouvelles lignes. Pour préparer la mise en service, elle veille à ce que les nouvelles gares en construction soient parfaitement intégrées au réseau de transport en commun actuel pour permettre aux Franciliens de passer aisément d'un mode à l'autre (métro, train, tram, bus, vélo...) et de gagner du temps dans leurs correspondances.

À propos de la Société du Grand Paris

La Société du Grand Paris est l'entreprise publique créée par l'État dont la mission est de piloter le déploiement et le financement du Grand Paris Express. Elle assure la construction des infrastructures qui composent le réseau et acquiert, pour le compte d'Île-de-France Mobilités, les matériels roulants qui le parcourront. Futur métro du Grand Paris, le Grand Paris Express est le plus grand projet d'infrastructure et d'aménagement d'Europe. Avec 200 kilomètres de réseau, le projet prévoit la création de quatre nouvelles lignes autour de Paris, le prolongement de la ligne 14, la construction de 68 gares et l'aménagement de nouveaux quartiers autour de ces futurs pôles urbains.

À propos de l'AMIF

L'Association des Maires d'Île-de-France (AMIF) est l'interlocuteur incontournable des pouvoirs publics endossant à la fois les rôles de lanceur d'alerte et de laboratoire d'idées sur l'ensemble des sujets qui intéressent les élus locaux franciliens. Totalement pluraliste, l'AMIF assure le rôle de porte-parole des élus locaux et participe au dynamisme régional des 1 276 communes de l'Île-de-France situées tant en zone urbaine qu'en zone rurale. Cette représentation plurielle permet à l'Association de porter les valeurs communes de l'intégralité des collectivités territoriales franciliennes auprès des pouvoirs publics.

Contacts presse:

Société du Grand Paris : Jérémy Huppenoire - jhuppenoire.quai3@societedugrandparis.fr - 06 34 47 16 18

Guy-Arnaud Behiri - gbehiri.quai3@societedugrandparis.fr - 06 98 82 79 40

Île-de-France Mobilités : Sébastien Mabile – sebastien.mabile@iledefrance-mobilites.fr - 06 15 39 21 58

Il s'agit du sixième appel à projets en matière d'innovation du troisième appel à projets concernant l'aménagement de l'espace public et l'intermodalité.

La Société du Grand Paris encourage tous les porteurs de projets, quelle que soit leur taille ou la maturité de leurs solutions, à participer au projet du Grand Paris Express.

Pour imaginer des solutions aux futures problématiques d'aménagement aux abords des gares du Grand Paris Express, la Société du Grand Paris et Île-de-France Mobilités ont développé un programme d'innovation pour l'aménagement de l'espace public et l'intermodalité autour de ces gares. L'objectif est de tester des solutions innovantes dans le champ des nouvelles mobilités ou de la conception des espaces publics pour préfigurer les pôles d'échanges du Grand Paris Express, les futures places du Grand Paris.

Les précédents appels à projets pour l'aménagement de l'espace public :

- [Les nouvelles mobilités actives, électriques et numériques](#) : favoriser l'intermodalité et développer des moyens de transports alternatifs à proximité des gares
- [Inventer les espaces publics de demain](#) : réflexions sur les nouvelles méthodes de composition des espaces publics et amélioration du parcours voyageurs.

Avec ce nouvel appel à projet, la Société du Grand Paris confirme sa volonté de faire du Grand Paris Express un vecteur d'innovation aux services des solutions les mieux adaptées pour les futurs voyageurs du Grand Paris Express. Grâce aux appels à projets, la Société du Grand Paris s'ouvre à de nouveaux horizons auprès d'acteurs qui ont les solutions aux problématiques posées pour ce projet d'envergure. Cette méthode favorise l'approche concrète, les tests sur le terrain et les solutions évolutives grâce au savoir-faire de chacun.

FOCUS 2018

L'appel à projets de 2018 : expérimentation en cours sur la conception des espaces publics

Cet appel à projets lancé en avril 2018 a permis de retenir 5 lauréats pour 5 sites. Les expérimentations ont débuté à l'automne et s'achèveront au printemps 2019.

- A Chevilly Trois Communes (ligne 14 Sud), l'entreprise Cemex expérimente un revêtement drainant et luminescent incrusté de gravier fluorescent et coloré en forme de feuilles verte. Ce revêtement emmagasine la lumière pendant la journée et la restitue la nuit. Cette solution a l'avantage de ne pas générer de pollution lumineuse, de signaler un parcours pour les voyageurs et de rester sec en cas de pluie.

[En savoir plus](#)

- À Champigny Centre (ligne 15 Sud), la société Comatelec Shröder a imaginé un système de lampadaires à LED dynamiques, qui indiquent les passages piétons et adapte la luminosité aux flux de personnes afin de sécuriser les parcours voyageurs autour de futures gares du Grand Paris Express.

[En savoir plus](#)

- À La Courneuve Six-routes (ligne 16 et 17), Sous les Fraises met en relation des acteurs locaux motivés et dynamiques avec le secteur autour de la future gare du Grand Paris Express. Au-

delà d'une offre de produits, ces acteurs sont des porteurs de projets tous azimuts. La présence répond au besoin d'animer l'espace public, créer du lien social et redonner une place centrale au piéton.

[En savoir plus](#)

- Dans la future gare Massy Opéra (ligne 18), le groupement Razel Bec / Groupe Saint-Leonard / Atelier AConcept ont imaginé un mobilier urbain innovant qui s'appuie sur un système d'impression en 3D (technologie St@tion 4D). Une fois imprimé, le mobilier peut être déplacé sur des rails en fonction des événements et des saisons.

[En savoir plus](#)

- À Clichy - Montfermeil (ligne 16), les sociétés Metalink Urban et Inseetu ont installé une solution d'aménagement des espaces publics, s'appuyant sur la mise en place de points d'ancrages amovibles compatibles avec une gamme variée de mobilier urbain. Le mobilier sélectionné a été positionné sur ces points d'ancrage et équipé de capteurs de présence, qui permettront d'évaluer leur succès auprès du public.

[En savoir plus](#)

LES PÔLES DU GRAND PARIS EXPRESS ?

La Société du Grand Paris et Île-de-France Mobilités se mobilisent aux côtés des collectivités pour définir l'aménagement des futurs pôles d'échanges du Grand Paris Express. Ces pôles, les futures « Places du Grand Paris », seront des espaces de connexion entre toutes les mobilités au cœur des nouvelles centralités urbaines.

Depuis 2015, les comités de pôles mis en place pour chacune des gares réunissent des représentants d'Île-de-France Mobilités (l'autorité organisatrice des transports), de la Société du Grand Paris, de l'État, de la Région, des collectivités locales concernées et des opérateurs de transport. C'est au sein de ces instances que sont développés les programmes d'intervention sur les espaces publics qui seront conduits pour accompagner la mise en service du Grand Paris Express.

L'objectif : offrir aux usagers des conditions efficaces et confortables d'accès aux gares et de correspondance entre les modes de transports.

Toutes les études de pôle du Grand Paris Express seront finalisées d'ici 2020. Les premiers travaux sur les pôles débuteront avant les mises en service des gares afin d'être au rendez-vous notamment des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris, à l'été 2024. Le premier « schéma d'aménagement » du futur pôle de La Courneuve Six-Routes a été approuvé le 29 mars dernier à l'hôtel de ville de la Courneuve en présence de Stéphane Troussel, président du département de la Seine-Saint-Denis et de Gilles Poux, maire de La Courneuve.

Afin d'assurer la cohérence entre tous les pôles du Grand Paris Express, la Société du Grand Paris a également engagé, en lien avec ses partenaires, la rédaction d'un référentiel des places du Grand Paris.

Confié à un groupement pluridisciplinaire piloté par l'agence d'urbanisme et d'architecture TVK, ce référentiel proposera une cinquantaine de principes d'aménagement qui permettront aux maîtres d'ouvrage de concevoir les futures places du Grand Paris Express.

Les enseignements tirés des expérimentations du programme d'innovation pour les pôles serviront à la conception des places du Grand Paris Express.